



ABC Company Ltd
105 Main Street
Toronto; ON; L51 8X2
Canada

PRODUIT: Acetone



Section 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

FABRICANT..... ACME CHEMICALS LTD
234 CHEMICAL WAY
TORONTO
ONTARIO
CANADA
L2F 7E4

NOM DU PRODUIT..... Acetone
USAGE DU MATÉRIEL..... Intermédiaire Chimique.
URGENCE CHIMIQUE 24 HEURES:..... (613) 996-6666 CANUTEC.

Section 02: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	%	LIMITES D'EXP	#C.A.S.	DL/50, VOIE, ESPECE	CL/50 VOIE, ESPECE
ACETONE	100	750 PPM	67-64-1	9,750 mg/kg RAT ORALE	16,000 ppm 4 HEURES RAT INHALATION

Section 03: IDENTIFICATION DES DANGERS

VOIES D'EXPOSITION..... INGESTION.
CONTACT AVEC LA PEAU..... IRRITANT DE MODÈRE À GRAVE. RISQUE D'IRRITATION S'IL Y A CONTACT DIRECT.
ABSORPTION PAR LA PEAU..... PEUT ÊTRE ABSORBÉ PAR LA PEAU.
CONTACT AVEC LES YEUX..... IRRITATION PAR CONTACT DIRECT.
INGESTION..... PEUT ABOUTIR EN IRRITATION AU TRACT DIGESTIF. PEUT CAUSER UNE GRAVE IRRITATION DE LA BOUCHE, DE L'ŒSOPHAGE ET DE L'ESTOMAC. PEUT PROVOQUER DE GRAVES IRRITATIONS, ACCOMPAGNÉES DE DOULEURS, DE NAUSEES, DE VOMISSEMENTS ET DE MAUX DE TÊTE.

INHALATION (AIGUE)..... LES VAPEURS PEUVENT PROVOQUER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DES NAUSEES, DES MAUX DE TÊTE ET DES VERTIGES.
INHALATION (CHRONIQUE)..... PEUT DESSECHER LA GORGE, FAIRE TOUSSER, CAUSER DES MAUX DE TÊTE, OPPRIMER LA POITRINE OU CRÉER UNE SENSATION DE BRÛLURE ET IRRITER LES VOIES RESPIRATOIRES.

EFFETS D'EXPOSITION AIGUE..... PEUT CAUSER UNE IRRITATION ET DES BRÛLURES.
EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE... DES EFFETS AU SYSTÈME NERVEUX CENTRAL. DES SUREXPOSITIONS RÉPÉTÉES OU UNE DOSE UNIQUE IMPORTANTE PEUVENT PROVOQUER CHEZ CERTAINES PERSONNES UNE SENSIBILISATION ULTÉRIEURE À L'ISOCYANATE DE SORTE QU'ELLES REAGIRONT À DES EXPOSITIONS ULTÉRIEURES À L'ISOCYANATE À DES NIVEAUX BIEN EN DECA DE CEUX DU TLV.

Section 04: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU..... LAVÉ AVEC BEAUCOUP D'EAU ET SAVON. ENLEVER LES VÊTEMENTS SOUILLES. LAVÉ LES VÊTEMENTS SOUILLES À FOND AVANT DE LES REUTILISER.
INHALATION..... PREMIERS SOINS OU ASSISTANCE MÉDICALE SI NÉCESSAIRE.
INGESTION..... EN CAS DE SUREXPOSITION, EMmener LA VICTIME À L'AIR FRAIS.
EN CAS D'INGESTION, NE PAS FAIRE VOMIR. FAIRE BOIRE BEAUCOUP D'EAU. APPELER UN MÉDECIN IMMÉDIATEMENT. NE JAMAIS RIEN ADMINISTRER PAR VOIE ORALE À UNE PERSONNE INCONSCIENTE.
CONTACT AVEC LES YEUX..... RINCER IMMÉDIATEMENT À L'EAU COURANTE PENDANT AU MOINS 30 MINUTES, DE PRÉFÉRENCE DURANT 60 MINUTES.
INFORMATION ADDITIONNELLE..... NE PAS FAIRE VOMIR.

Section 05: LUTTE CONTRE LES INCENDIES

POINT D'ÉCLAIR (deg C), MÉTHODE..... CLEVELAND EN VASE OUVERT.
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION (deg C)..... 465.
SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITÉ (% ... VOL)..... 12.6.
SEUIL MINIMAL D'INFLAMMABILITÉ (% ... VOL)..... 2.5.

PRODUIT: Acetone**Section 05: LUTTE CONTRE LES INCENDIES**

MOYENS D'EXTINCTION.....	CO ₂ , POUDRE D'EXTINCTEUR, MOUSSE, ARROSAGE AU JET D'EAU. LORSQU'ON UTILISE DE LA MOUSSE OU UN JET D'EAU, IL FAUT TENIR COMPTE DU RISQUE D'EBULLITION RETARDEE! NE JAMAIS ARROSER DIRECTEMENT AU JET D'EAU.
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX.....	OXYDES DE CARBONE (CO,CO ₂).
SENSIBILITE AUX CHOCS.....	SANS OBJET.
SENSIBILITE AUX DECHARGES STATIQUES.....	SANS OBJET.
MESURES SPECIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.....	LES POMPIERS DOIVENT PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME POUR LES PROTEGER CONTRE LES FUMÉES QUI POURRAIENT ETRE TOXIQUES ET IRRITANTES.

Section 06: DEVERSEMENTS ACCIDENTELS

FUITE / DEVERSEMENT.....	ENDIGUER L'ENDROIT POUR CONTENIR LE DEVERSEMENT. LE LIQUIDE DEVERSE DOIT ETRE RAMASSE AVEC UNE MATIERE ABSORBANTE ET PLACE DANS DES CONTENANTS APPROPRIE. L'ENDROIT DU DEVERSEMENT DOIT ETRE LAVE A L'EAU. L'EAU UTILISEE DOIT ETRE RECUPEREE ET UNE AUTORISATION EST REQUISE AVANT D'EN DISPOSER.
--------------------------	--

Section 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PROCEDURES DE MANUTENTION.....	EVITER TOUT CONTACT AVEC LA PEAU. MANIPULER AVEC SOIN. CONSIDERER MATIERE INFLAMMABLE; GARDER LOIN DES SOURCES DE CHALEUR, ETINCELLES OU FLAMMES NUES.
CONDITIONS D'ENTREPOSAGE.....	ENTREPOSER LOIN DES PRODUITS OXYDANTS ET DE TOUT POINT D'IGNITION. ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS.

Section 08: CONTROLE DES EXPOSITIONS / PROTECTION INDIVIDUELLE

MATERIEL DE PROTECTION.....	VOIR PROCEDURE DE MANUTENTION ET EQUIPEMENT.
YEUX / TYPE.....	LUNETTES DE SURETE ANTICLABOUSSURES ET MASQUE FACIAL COMPLET.
RESPIRATOIRE/TYPE.....	MASQUE RESPIRATOIRE APPROUVE CONTRE POUSSIERES ET VAPEURS OU APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME.
GANTS/TYPE.....	DES GANTS EN CAOUTCHOUC OU EN PLASTIQUE.
VETEMENTS/TYPE.....	PORTER DES VETEMENTS PROTECTEURS APPROPRIES.
CHAUSSURES/TYPE.....	DES BOTTES EN CAOUTCHOUC.
AUTRES/TYPE.....	UN LAVE-OEIL DEVRAIT ETRE A PROXIMITE.
VENTILATION REQUISE.....	VENTILATION LOCALE AUX POINTS D'EMISSION.

Section 09: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE.....	LIQUIDE.
ODEUR.....	ODEUR DE CETONE.
SEUIL DE L'ODEUR (ppm).....	SANS OBJET.
DENSITE DE VAPEUR (AIR=1).....	2.1.
PRESSION DE VAPEUR (mm Hg).....	180 MM Hg.
TAUX D'EVAPORATION.....	PAS DISPONIBLE. 7.7 .
POINT D'EBULLITION (deg C).....	56.2 deg C.
pH.....	7.0.
SOLUBILITE DANS L'EAU (%).....	COMPLET(E).
COEFFICIENT DE REPARTITION EAU/HUILE.....	SANS OBJET.
POINT DE CONGELATION (deg C).....	(POINT DE SOLIDIFICATION).
POINT DE FUSION (deg C).....	SANS OBJET.

Section 10: STABILITE ET REACTIVITE

POLYMERISATION DANGEREUSE.....	LE CONTACT AVEC L'HUMIDITE ET D'AUTRES PRODUITS QUI PEUVENT REAGIR AVEC LES ISOCYANATES PEUT CAUSER LA POLYMERISATION.
STABILITE.....	MATERIELS STABLES DANS LES TEMPERATURES ET PRESSIONS NORMALES.
INCOMPATIBILITE.....	ACIDE. OXYDANTS FORTS.
CONDITIONS DE REACTIVITE.....	TENIR LOIN DES ETINCELLES OU DES FLAMMES NUES. EN PRESENCE DE PRODUITS OXYDANTS.
PRODUITS DANGEREUX DE DECOMPOSITION.....	OXYDES DE CARBONE (CO,CO ₂).

PRODUIT: Acetone**Section 11: RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITE**

IRRITATION PAR LE PRODUIT..... YEUX. PEAU.
 CAPACITE DE SENSIBILISATION DU LES RECHERCHES CHEZ L'ANIMAL ONT ETABLI QUE LE CONTACT CUTANE AVEC
 PRODUIT LE DESMODUR W PEUT ENTRAINER UNE SENSIBILISATION DES VOIES
 RESPIRATOIRES.
 CANCEROGENICITE DU PRODUIT..... DES ETUDES ORALES AVEC LE STYRENE DANS DES SOURIS ET RATS ONT
 RESULTE EN UNE INCIDENCE AUGMENTEE DES TUMEURS DE POUMON.
 TERATOGENESE..... IL N'Y A PAS DES RESULTATS CONCLUANTS DES RECHERCHES DES ANIMAUX.
 MUTAGENESE..... DES ANALYSES "IN VITRO" DEMONTRENT LES RESULTATS POSITIFS ET
 NEGATIFS.
 EFFETS SUR LA REPRODUCTION..... DES ETUDES FAITES CHEZ LES ANIMAUX ONT DEMONTRE QU'UN PRODUIT
 CHIMIQUEMENT EQUIVALENT LE MONOTHYL ETHER DE PROPYLENE GLYCOL
 N'EN A AUCUN. DONC AUCUN N'EST PREVU POUR L'ACETATE DE MONOETHYL
 ETHER DE PROPYLENE GLYCOL.
 PRODUITS SYNERGIQUES..... PAS DISPONIBLE.

Section 12: RENSEIGNEMENTS ECOLOGIQUES

ENVIRONNEMENT..... NE PERMETTRE PAS D'ENTRER DES EAUS, L'EAU DE DECHET OU DE SOL.
 BIODEGRADABILITE..... CE MATERIAU RESISTE A LA BIODEGRADATION.

Section 13: DECHETS

EVACUATION DES DECHETS..... L'INCINERATION EST LA METHODE PREFEREE.

Section 14: TRANSPORT

CLASSIFICATION DU T.M.D..... LIQUIDE CORROSIFS, N.S.A. (BENZALKONIUM CHLORIDE), CLASSE 8, UN1760,
 GROUPE D'EMBALLAGE II.

Section 15: LEGISLATION

CLASSIFICATION SIMDUT..... CONTROLE. B2. D2B.
 EVALUATION DE LA LCPE..... PAS REVISE.

Section 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS

REDIGE PAR..... SPECIAL PREP BY OVERRIDE .
 NUMERO DE TELEPHONE..... (613) 996-6666.
 DATE DE PREPARATION:..... AVR07/08